

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 20 juillet 2026 à 18 heures 30.

Nombre de conseillers	23	Date de la convocation	15/07/26
Conseillers en exercice	23	Date d'affichage	21/07/26
Ont pris part à la délibération	21	Pouvoirs	5

L'an deux mille vingt-six et le vingt juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle Simone Veil, sous la Présidence de Monsieur Adrien VOGEL, Maire en exercice.

16 conseillers présents : Patricia BERGHE - Anne-Laure BOUDJEMA - Vincent CLIMENT - Marie-Ange CORBI - Nathalie ESTAMPES – Florence FRAISSE - Anne-Martine GAUTHERON - Patricia GILLARDO - Christophe MAZZOTTI - Jean-Louis ROBERT - Richard ROUZET - Caroline ROZENCWAIG-BLANC - Catherine SERRA - Laurent TAMISIER - Grégory VANDERSOUEP - Adrien VOGEL - 5 pouvoirs : Mickaël BRASSEUR à Nathalie ESTAMPES - Gautier D'HERBOMEZ à Caroline ROZENCWAIG-BLANC - Josianne MAURIN à Jean-Louis ROBERT - Carol PIZZALA à Grégory VANDERSOUEP - Didier TONDU à Christophe MAZZOTTI - 2 absents : Alexis BLANC - Sébastien BONARD

Monsieur Christophe MAZZOTTI a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Modification du règlement des services périscolaires – tarifs du mercredi

Monsieur le Maire expose qu'il est proposé quelques modifications au règlement périscolaire visant à :

- supprimer la participation d'un euro pour les enfants en PAI avec portage de panier repas mangeant sous surveillance à l'intérieur du restaurant scolaire
- supprimer la répartition en garderie ou étude selon le niveau de classe
- aligner les tarifs, conditions et services du plan mercredi sur ceux du centre aéré

LE CONSEIL MUNICIPAL :

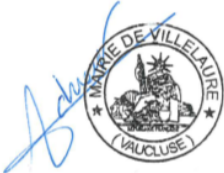
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après examen du dossier ;

Après en avoir délibéré, à 17 voix pour et 4 abstentions de Josianne MAURIN, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET et Catherine SERRA ;

MODIFIE le règlement des services périscolaires et extrascolaires tel qu'annexé à la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie certifiée conforme :
à Villelaure le 20 juillet 2026

Le Maire, Adrien VOGEL		Le secrétaire de séance, Christophe MAZZOTTI	
---------------------------	---	---	---